LA REFERENCE PRONOMINALE AU XVII^{EME} SIECLE : RAPPORTS ANAPHORIQUES AMBIGUS ET EFFETS D'INCOHERENCE ETUDE CONTRASTIVE : FRANÇAIS CLASSIQUE / FRANÇAIS MODERNE[1]

***Résumé* :** *Dans cet article nous aborderons dans un cadre contrastif (français classique/français moderne) certains problèmes relatifs à la localisation du référent d'un pronom anaphorique. Ce choix n'est pas aléatoire, puisqu'il va nous permettre de mieux constater la grande différence au niveau de l'emploi des pronoms anaphoriques en français classique par rapport au français moderne. Notre étude du rapport anaphorique entre le terme de reprise et son antécédent est basée sur un corpus de phrases variées, tirées de la base textuelle Frantext. Cette variété au niveau du corpus nous permettra de mieux justifier nos hypothèses relatives au fonctionnement référentiel des expressions anaphoriques pronominales.*

Mots-clés : *anaphore pronominale, ambiguïté référentielle, antécédent, topique, saillance.*

Introduction : Le français classique se caractérise par une grande instabilité en ce qui concerne la réglementation de certains faits de langue. Dans ce sens, différents phénomènes linguistiques ont connu plusieurs changements visant l'établissement d'un ensemble de règles qui élimineront leur grande liberté fonctionnelle. C'est essentiellement dans ce cadre que notre étude contrastive de la référence pronominale en français classique par rapport au français moderne évoluera. Au XVII^{ème} siècle, le problème qui a le plus suscité l'attention des grammairiens et des remarqueurs est celui de la référence pronominale et particulièrement celui de la référence des pronoms représentants. Ces derniers jouissent d'une grande liberté référentielle en ce qui concerne leur rattachement à un antécédent localisé dans le contexte linguistique. En français moderne, ce problème est résolu puisque les pronoms anaphoriques réfèrent généralement à l'antécédent le plus proche dans l'énoncé. Néanmoins, en français classique, la situation est totalement différente étant donné que ces termes de reprises peuvent reprendre plusieurs antécédents, notamment dans le cadre d'une concurrence référentielle entre plusieurs antécédents présents dans l'énoncé. Vis-à-vis de cette situation, les règles établies par les remarqueurs de cette période diffèrent dans la mesure où certains d'eux conseillent de rattacher le pronom à l'antécédent le plus proche, d'autres voient qu'il serait plus correct de rattacher l'anaphorique à l'antécédent le plus saillant.

[1] **Achraf BEN ARBIA**, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse, Tunisie.
achraf_benarbia@yahoo.fr

BDD-A13338 © 2012 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:12 UTC)

I. La localisation du référent d'un pronom anaphorique en français classique

Tout au long de la période classique, les remarqueurs ont essayé d'élaborer un ensemble de règles dont le but est de restreindre la grande liberté référentielle des pronoms anaphoriques représentants. Cette tentative de régularisation a engendré plusieurs divergences concernant souvent le même phénomène linguistique. Ces divergences ne font qu'instaurer un écart assez perceptible entre les normes établies et l'usage. Dans ce sens, le rattachement du pronom anaphorique à son antécédent pose le plus souvent problème étant donné que la résolution du rapport anaphorique suggère plusieurs interprétations. Ainsi, l'antécédent peut occuper différentes positions au sein de l'énoncé (il peut être situé dans la même phrase que le pronom anaphorique, dans la proposition précédente ou dans le paragraphe précédent), ce qui rend plus difficile sa localisation. En français moderne, la localisation de l'anaphorisé prône que ce dernier doit être clairement identifiable et situé généralement dans le contexte gauche. Autrement dit, l'antécédent est le GN le plus proche de l'anaphorique. En français classique cette réglementation fait défaut et la situation est loin d'être stable dans la mesure où certains énoncés restent difficiles à interpréter dans le cas d'une concurrence référentielle entre plusieurs antécédents pour le même pronom anaphorique. Pour les remarqueurs de cette période, ce genre d'ambiguïtés référentielles provient essentiellement des équivoques :

> « dont la plupart se forment par les pronoms *relatifs*, *démonstratifs* et *possessifs;* les exemples en sont si fréquents dans nos communs écrivains, qu'il est superflu d'en donner; néanmoins comme ils font mieux entendre les choses, j'en donnerai un de chacun; du *relatif* comme *c'est le fils de cette femme, qui a fait tant de mal*. On ne sait si ce *qui*, se rapporte à *fils*, ou à *femme*, de sorte que si l'on veut qu'il se rapporte au *fils*, il faut mettre *lequel*, au lieu de *qui* afin que le genre masculin ôte l'équivoque […]. Aux *possessifs*, comme *il a toujours aimé cette personne au milieu de son adversité*. Ce *son* est équivoque; car on ne sait s'il se rapporte à *cette personne* ou à *il*, *qui est celui qui a aimé*. Quel remède? Il faut donner un autre tour à la phrase ou la changer. Aux *démonstratifs* comme dans cet exemple tiré d'un célèbre auteur écrivant pour une femme, *ce sont deux choses que mal aisément les paroles seront capables de vous représenter, toutefois puis qu'à faute de mieux, je suis contrainte de les employer, vous me ferez s'il vous plait cet honneur de les en croire et vous assurer Monsieur, qu'entre celles que votre bienveillance a par le passé jamais obligées et qu'elle obligera jamais à l'avenir, il n'y en a pas une à qui je ne me face avec raison céder la gloire d'être votre bien humble servante*. Qui ne voit que ces mots *qu'entre celles*, font une équivoque notable, et qu'il n'y a personne qui ne les entendit *des paroles* dont il a toujours parlé auparavant et néanmoins elles ne s'entendent de rien moins que de cela,

BDD-A13338 © 2012 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:12 UTC)

> mais *des personnes*. C'est pourquoi il faut dire *qu'entre les personnes* » (Vaugelas, *Remarques sur la langue française*, 1647, p. 585).

Ces normes établies par les remarqueurs de la période classique ne font que multiplier davantage la liberté fonctionnelle des pronoms anaphoriques. De ce fait, le principe de proximité s'avère insuffisant pour localiser l'antécédent d'une expression référentielle pronominale. Un même pronom est susceptible de reprendre plusieurs antécédents présents dans le même énoncé. Les exemples mentionnés ci-dessous témoignent à ce titre de l'insuffisance de l'approche textuelle de l'anaphore.

> **1-***Elle* (Mme de Clèves) était néanmoins exposée au milieu de la cour; elle allait tous les jours chez les reines et chez *Madame*. Tout ce qu'il y avait d'hommes jeunes et galants la voyait chez ***elle*** et chez le duc de Nevers, son beau-frère, dont la maison était ouverte à tout le monde (Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, p. 273, 1678).
> **2-**Je rends *au public* ce qu'*il* m'a prêté; j'ai emprunté de *lui* la matière de *cet ouvrage*: il est juste que, *l*'ayant achevé avec toute l'attention dont je suis capable, et qu'*il* mérite de moi, je *lui* en fasse la restitution. Il peut regarder avec plaisir ce portrait que j'ai fait de *lui* d'après nature, et s'il se connaît quelques uns des défauts que je touche, s'en corriger (La Bruyère, *Caractères*, Préface, 1688).
> **3-**Je trouvai *le régiment de mon père* campé sur l'avenue d'Auxonne avec ordre de travailler devant *lui* à la ligne de circonvallation (Bussy-Rabutin, *Mémoires*, cit. *HLF*, IV, 897, 1693).[1]

Dans l'exemple (1), le pronom anaphorique de la troisième personne *elle* peut respectivement référer à *Madame* ou à *elle* qui désigne *Mme de Clèves*. Dans (2), le pronom anaphorique *il* dans *qu'il mérite de moi* est susceptible de référer *au public* ou à *cet ouvrage*, l'antécédent le plus proche. Dans la phrase (3), *lui*, le pronom anaphorique complément peut référer au GN *le régiment de mon père* ou au GN *mon père*.

Dans tous ces exemples, la résolution du rapport anaphorique, fondée uniquement sur le principe de proximité contextuelle de l'antécédent et de son pronom anaphorique, n'est pas possible étant donné que le principe de proximité n'est pas toujours appliqué, ni applicable puisque la localisation du l'antécédent est parfois difficile ou impossible à réaliser. Comme le montrent ces différents exemples, la

[1] Dans cet article, nous avons analysé le fonctionnement référentiel des pronoms anaphoriques en nous basant sur un corpus de phrases tirées de la base textuelle *Frantext*. Le choix d'un tel corpus devrait nous permettre de bien cerner le fonctionnement référentiel des anaphores pronominales en général et des pronoms anaphoriques en particulier durant toute la période classique.

BDD-A13338 © 2012 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:12 UTC)

concurrence entre plusieurs référents potentiels comme le GN le plus proche et un autre antécédent plus adéquat d'un point de vue sémantique peut justifier les limites de l'approche textuelle situationnelle. Cette approche textuelle de l'anaphore pronominale ne fait que multiplier les ambiguïtés référentielles dans les textes classiques dans la mesure où il est souvent impossible d'interpréter certains rapports anaphoriques, notamment dans le cadre d'une concurrence référentielle entre plusieurs antécédents.

En français moderne la situation est complètement différente étant donné que la localisation de l'antécédent est généralement facile puisque l'expression référentielle pronominale reprend un antécédent clairement identifiable, généralement l'antécédent le plus proche situé dans le contexte gauche. En effet, les ambiguïtés que présentait la langue classique sont considérées à présent comme des négligences qui ne sont plus admises. Cet écart dans l'usage de la langue entre ces deux périodes a été facilité par le fait qu'en français moderne, les phrases sont beaucoup moins complexes que chez les auteurs classiques. Ce qui explique la netteté dans la représentation pronominale. C'est dans ce sens également que les travaux de Keenan et Comrie sur la hiérarchie d'accessibilité des groupes nominaux relativisés (1977) s'inscrivent. Edward Keenan et Bernard Comrie ont montré que suivant les langues, les différentes positions syntaxiques que les syntagmes nominaux peuvent occuper dans une phrase présentent un degré d'accessibilité variable lors du processus de relativisation. Dans ce cadre, toutes les fonctions syntaxiques du nom ne peuvent pas être également assurées par le pronom introducteur. C'est ainsi que, selon l'échelle d'accessibilité établie par Keenan et Comrie, les syntagmes nominaux occupant la position de sujet sont relativisés plus souvent que ceux qui occupent d'autres positions régies par le verbe : le sujet serait plus facilement relativisé que le complément d'objet direct, le complément d'objet direct plus facilement que le complément d'objet indirect, le complément d'objet indirect plus facilement que le complément circonstanciel…

> 4-Quand il (Frédéric) arrivait de bonne heure, il le surprenait dans son mauvais lit de sangle, que cachait un lambeau de tapisserie ; car *Pellerin* se couchait tard, fréquentait les théâtres avec assiduité. *Il* était servi par une vieille femme en haillons, dînait à la gargote et vivait sans maîtresse (Faubert, *Education sentimentale*, p. 45).

Dans la phrase (4), le pronom anaphorique de la troisième personne *il* dans *il était servi* anaphorise l'antécédent le plus proche soit P*ellerin*.

Au cas où l'antécédent est un peu éloigné, la phrase est construite de manière à ne laisser aucun doute sur le choix de l'antécédent.

BDD-A13338 © 2012 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:12 UTC)

> 5-*Il* n'éprouve plus aucun trouble. Les globes des lampes recouverts d'une dentelle en papier, envoyaient un jour laiteux et qui attendrissait la couleur des murailles tendues de satin mauve (Flaubert, *Education sentimentale*, p. 54).

Il renvoie à *Frédéric* qui est nommé deux paragraphes plus haut. Cependant, nous ne pouvons confondre cet antécédent avec un autre puisqu'il n'y a pas d'autre nom, dans l'intervalle, susceptible d'être le référent du pronom *il*.

En ce qui concerne le critère de proximité du pronom, nous remarquons que la divergence entre la langue classique et la langue moderne se trouve uniquement dans l'usage de certains écrivains qui sont loin de se conformer à la norme déjà établie, réglant d'une part les rapports anaphoriques ambigus et de l'autre le choix de l'antécédent d'un pronom de reprise.

2- Conflit entre notion de proximité et notion de saillance en français classique

Nous avons déjà signalé que l'approche textuelle présente plusieurs inconvénients dans le processus d'identification du rapport anaphorique. Ces problèmes sont en général relatifs à l'identification du référent d'un pronom anaphorique dans le cadre d'une concurrence référentielle. Dans ce sens et pour parer aux inconvénients de cette approche textuelle situationnelle se met en place une autre approche dite « *mémorielle cognitive* » qui envisage « *le degré de saillance du référent dans la mémoire immédiate des coénonciateurs* » (Fournier, 1998, dans Baudry et Caron, p. 192). De ce fait, ces deux notions peuvent être en revanche complémentaires et il arrive que l'ambiguïté entre plusieurs référents soit levée grâce au critère de proximité de *la source*. Ainsi, les pronoms anaphoriques deviennent « *des anaphoriques de topicalisation* » (Fournier, 1998, dans Baudry et Caron, 192) qui permettent d'ancrer la continuité thématique. L'étude de la cohérence textuelle en situation d'anaphore pronominale envisage ces deux notions comme interdépendantes. Dans ce sens, si le degré de saillance du référent est très important et si à cela s'ajoute le critère de proximité, la cohérence textuelle sera à son apogée et il sera facile de réaliser les calculs inférentiels permettant la référenciation. Notons dans cette même optique que la réussite du calcul inférentiel dans le cadre de l'anaphore pronominale par opposition à la deixis fait du terme de reprise « *une expression qui marque avant tout la continuité avec un référent déjà placé dans le focus alors qu'une expression déictique a précisément pour rôle d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur un nouvel objet de référence* » (Kleiber, *Anaphore-deixis : où en sommes-nous*, 1991, p. 10). Dans notre corpus, nous avons interprété la saillance d'un référent comme la fréquence avec laquelle ce référent est mentionné dans le contexte précédant le pronom anaphorique. La présence de

BDD-A13338 © 2012 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:12 UTC)

plusieurs référents concurrentiels pour un même marqueur anaphorique rend souvent difficile tous les calculs inférentiels inhérents aux anaphores.

> 6-Elle fait, avec le duc de Lorraine, *une entreprise* pour *la délivrance du Roi* son seigneur *dont* le succès paraît infaillible (Bossuet, 1669, *Oraison funèbre de Henriette-Marie de France*, p.138).

> 7-Le soir, les rois et les reines vinrent souper chez *Mme de Chartres* avec *toute la cour*, *où* ils furent reçus avec une magnificence admirable (Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, 1678, p. 264).

Nous voyons que l'ambiguïté dans ces deux phrases tient au non-respect de la loi de proximité et plus exactement au fait que cette règle ne suffit pas à garantir la sélection du bon référent, puisque l'interprétation met en concurrence le groupe de mots le plus proche avec un autre GN qui peut, à un autre titre, prétendre au rôle d'antécédent. Dans ce sens, la première phrase (6) met en concurrence deux GN, à savoir *une entreprise* et *la délivrance du Roi* pour un même marqueur anaphorique *dont*. Ce dernier est susceptible de reprendre l'un des deux référents étant donné qu'ils jouissent tous les deux du même degré de saillance. Dans la phrase (7), le pronom anaphorique *où* peut référer respectivement au GN le plus proche *toute la cour* ou à l'antécédent le plus saillant *Mme de Chartes* qui constitue le thème de l'énoncé. Ces phrases restent généralement difficiles à interpréter puisque les deux antécédents présents ont les mêmes caractéristiques sémantiques et morphologiques que le terme de reprise. Dans ce cadre, il s'agit de classer les référents concurrentiels selon leur degré de saillance. La situation est toutefois plus complexe qu'il ne ressort de (6) et de (7). Ainsi, notre corpus contient de nombreux exemples où il y a plus d'un renvoi à un autre référent dans la phrase. En français moderne, la situation est totalement différente étant donné que la présence de deux référents distincts permet de trancher que le pronom anaphorique ne désigne pas nécessairement le référent indiqué par la mention la plus proche.

> 8-C'était le garçon qu'ils avaient réclamé au poste, l'année dernière. N'ayant pu rendre *à son maître le carton de dentelles* perdu dans la bagarre, *celui-ci* l'avait accusé de vol, menacé des tribunaux ; maintenant, il était commis dans une maison de roulage. Hussonnet, le matin, l'avait rencontré au coin d'une rue… (Flaubert, *L'éducation sentimentale*, cité par Corblin, 1998, 41).

Dans l'énoncé (8), le pronom démonstratif *celui-ci* désigne *le maître du garçon*. Entre la dernière mention de ce référent et le pronom démonstratif *celui-ci* se trouve un autre référent concurrent *le carton de dentelles* qui présente les mêmes marques de genre et de nombre que le pronom de reprise. Dans cet énoncé, le

BDD-A13338 © 2012 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:12 UTC)

référent le plus saillant n'est pas l'antécédent le plus proche, mais le référent qui présente une forte accessibilité référentielle, à savoir *le maître du garçon*.

Le conflit entre notion de proximité et notion de saillance tient donc à la concurrence entre la dernière mention du référent et une autre expression référentielle formellement compatible avec le pronom anaphorique. Notons en outre que le succès de la continuité référentielle est lié au succès de chacune des opérations inférentielles effectuées dans chaque *chaîne anaphorique*[1]. Dans ce sens, Kleiber (1991) reprend la notion d'échelle d'accessibilité référentielle instaurée par E.-F. Prince (1981) :

> « E.-F. Prince fait disparaître directement la distinction anaphore / deixis en termes de connu / nouveau au profit d'une échelle d'accessibilité ou de « familiarité » des référents beaucoup plus riche, qui mène des référents les plus « familiers », à savoir les référents « flambants neufs », en passant d'abord par les *unused*, puis par les inférables » (Kleiber, *Anaphore-deixis : où en sommes-nous*, 1991, 14). [les *unused* est le terme de E.-F. Prince souligné par G. Kleiber et traduit par ce dernier par "inemployé", (1991, 13)]

Il s'agit donc de retenir de cette échelle d'accessibilité que les différents référents saillants peuvent être, tout en ayant cette caractéristique, d'une plus ou moins grande accessibilité. Dans ce sens, un référent saillant de grande accessibilité référentielle sera celui qui sémantiquement est le plus compatible avec le contexte situationnel de l'expression anaphorique. Cependant, en français classique le conflit entre ces deux notions, à savoir la notion de proximité et la notion de saillance construit une ambiguïté interprétative entre deux (ou plusieurs) antécédents possibles, qui peut être levée en faveur de l'un ou de l'autre ou maintenue.

> 9-Qui considérera que le visage *du prince* fait toute la félicité *du courtisan*, qu'*il* s'occupe et se remplit pendant toute sa vie de le voir et d'en être vu, comprendra un peu comment… (La Bruyère, *De la cour*, 83, 1691).
>
> 10-L'on voit des gens enivrés, ensorcelés de *la faveur* ; ils *y* pensent le jour ; ils *y* rêvent la nuit ; ils montent *l'escalier* d'un ministre et ils *en*

[1] *La chaîne anaphorique* est définie selon *Chastain*, (1975, 204-205) comme : « une suite de termes singuliers apparaissent dans un contexte tel que si l'un d'eux réfère à quelque chose, alors tous les autres réfèrent à cette chose ». Dans ce sens, les chaînes anaphoriques se déroulent en une succession d'expressions anaphoriques dont l'alternance est assurée à travers la notion de coréférence.

BDD-A13338 © 2012 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:12 UTC)

descendent ; ils sortent de *son antichambre*, et ils *y* rentrent ; ils n'ont rien à *lui* dire, et ils *lui* parlent (La Bruyère, *De la cour*, 61, 1692).

Dans le premier énoncé (9), le pronom anaphorique de la troisième personne *il* peut référer *au prince* ou *au courtisan*. Il réfère en fait au GN le plus proche, bien que le GN *le prince* ait une meilleur saillance, du fait de son enchâssement dans le groupe sujet et de son trait sémantique / + supérieur / dans la hiérarchie sociale. Dans le deuxième énoncé (10), nous remarquons la présence de plusieurs types de pronoms anaphoriques. Dans ce sens, le pronom adverbial **y** réfère à *la faveur*, **en** *à l'escalier d'un ministre*, **son** à *un ministre*, **y** à *antichambre*. Néanmoins, ce principe de contiguïté est rompu dans *à lui dire*, *lui parlent* étant donné que les verbes employés demandent un complément animé qu'il faut chercher plus haut et qui ne peut être que *un ministre*.

Tous ces exemples tirés de notre corpus montrent que l'interprétation du rapport anaphorique et l'éviction des ambiguïtés référentielles, sur la base des deux notions largement prônées tout au long de la période classique, restent impossibles à effectuer. Ceci étant, nous nous pencherons à présent sur l'étude de l'ambiguïté référentielle source d'équivoques et de manque de netteté dans les textes classiques.

3. L'interprétation référentielle de l'anaphore pronominale en français classique : rapports anaphoriques ambigus

Commençons par une définition de la notion *d'ambiguïté* :

> « Nous restreindrons ce terme à son acception sémantique. Une phrase est ambiguë si elle est susceptible de recevoir plusieurs significations. Cette possibilité provient de deux sources principales : un mot de la phrase est ambigu et a deux sens différents ou plus (ambiguïté lexicale) ; la construction syntaxique de la phrase est ambiguë et elle peut se représenter de différentes façons (ambiguïté syntaxique). On remarquera que dès lors qu'il y a ambiguïté lexicale ou ambiguïté syntaxique, il y a automatiquement ambiguïté sémantique. (…) » (Moeschler et Reboul, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, 1994, p. 523).

Tenant compte de cette définition, la notion d'ambiguïté appliquée au domaine des expressions référentielles implique qu'une forme référentielle donne lieu à deux interprétations référentielles possibles. Autrement dit, l'expression anaphorique pronominale peut désigner deux référents différents et a de ce fait un impact sur

BDD-A13338 © 2012 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:12 UTC)

l'interprétation de la phrase dans sa totalité. Cette caractéristique de la référence pronominale en français classique pose certainement un grand problème quant au choix du référent auquel le locuteur avait l'intention de renvoyer. Ceci étant, l'interprétation de l'expression et de la phrase s'avère incertaine ou même obscure. En français classique, l'ambiguïté référentielle résulte généralement de la présence de plusieurs GN susceptibles d'être pris comme antécédents pour le même marqueur anaphorique. De ce fait, l'ambiguïté référentielle n'est pas formelle, mais virtuelle et elle peut être levée ou maintenue.

> 11-*La cour* n'est jamais dénuée *d'un certain nombre de gens* en *qui* l'usage du monde, la politesse ou la fortune tiennent lieu d'esprit, et suppléent au mérite. *Ils* savent entrer et sortir ; *ils* se tirent de la conversation en ne s'y mêlant point ; *ils* plaisent à force de se taire (La Bruyère, *Caractères*, *De la Cour*, 83, 1691).

> 12-*La paresse, l'indolence et l'oisiveté*, vices si naturels aux enfants, disparaissent dans *leurs* jeux, où *ils* sont appliqués, exacts, amoureux des règles et de la symétrie (La Bruyère, *De l'homme*, 55, 1689).

Dans la première phrase (11), le pronom relatif *qui* construit avec une préposition, est susceptible en français classique de reprendre un GN inanimé, en l'occurrence *la cour* ou un GN animé, *un certain nombre de gens*. Dans cette phrase, ce terme de reprise réfère clairement au GN *un certain nombre de gens* qui est à la fois l'antécédent le plus proche et *le topique*[1] de l'énoncé. Le GN *la cour* n'accède pas à la saillance malgré sa fonction de sujet syntaxique, puisqu'il est interprétable en tant que localisation : *à la cour, il y a un certain nombre de gens en qui*…

Dans la deuxième phrase (12), le déterminant possessif *leurs* peut référer aux GN coordonnés sujets (les jeux de *la paresse, l'indolence et l'oisiveté*) ou *aux enfants*, le GN le plus proche et le topique du fragment étant donné que les fragments 50 à 59 *Des Caractères* de La Bruyère sont consacrés *aux enfants*.

En français classique, l'ambiguïté référentielle est encore due au conflit entre les deux notions de proximité et de saillance. Dans ce sens, les grammairiens classiques se sont penchés sur l'étude des différentes ambiguïtés liées en général à la référence pronominale et en particulier à l'interprétation de l'anaphore

[1] *Le topique* est envisagé comme le thème dont on parle, notion exprimée par Lambrecht (1994). Selon cette approche, le topique constitue une partie de la structure informationnelle de l'énoncé qui est elle-même une composante de la langue. Par ailleurs, nous nous intéressons particulièrement à l'ordre des éléments dans la structure informationnelle, autrement dit, à la place qu'occupe le topique dans l'énoncé et à son rapport avec le terme de reprise y présent.

BDD-A13338 © 2012 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:12 UTC)

pronominale et leur tort a été de surestimer la pertinence du principe de proximité entre l'anaphorique et l'anaphorisé comme critère exclusif du recrutement de l'antécédent, ce qui est manifestement démenti par l'usage. Autrement dit, la seule conception purement textuelle régie par le principe de proximité multiplie indûment les ambiguïtés référentielles et rend difficile l'interprétation du rapport anaphorique. Il s'avère important de signaler que le conflit entre ces deux notions construit une ambiguïté interprétative entre deux ou plusieurs antécédents possibles, qui peut être levée en faveur de l'un ou l'autre ou maintenue.

> 13-Il parut alors une beauté à la cour (…). *Elle* était de la même maison que le vidame de Chartres et une des plus grandes héritières de France. *Son père* était mort jeune, et l'avait laissée sous la conduite de *Mme de Chartres sa femme*, dont le bien, la vertu et le mérite étaient extraordinaires. Après avoir perdu *son* mari, elle avait passé plusieurs années sans revenir à la cour. (Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, 1678, 260).

Dans la phrase (13), les pronoms anaphoriques réfèrent strictement au GN contigu désigné par le pronom personnel de la troisième personne *elle*. En outre, les déterminants possessifs sont coréférentiels étant donné qu'ils réfèrent non pas à *Mme de Chartres sa femme* mais à *Mme de Chartres sa mère*.

> 14-*Le berger* n'y peut résister ; (…) *Tout le spectacle* se passe sans qu'*il* y donne la moindre attention ; mais *il* se plaint qu'*il* est court parce qu'en finissant *il* le sépare de son adorable bergère (Molière, *Le Malade imaginaire*, II, 5, 1673).

Dans l'énoncé (14), les pronoms anaphoriques dans *il se plaint qu'il est court* réfèrent respectivement au *berger* et au *spectacle* sans aucune ambiguïté référentielle.

Comme pour l'interprétation du rapport anaphorique par la prédominance du principe de proximité, le pronom anaphorique peut être rattaché à l'antécédent le plus saillant dans l'énoncé. De ce fait, l'interprétation n'assigne pas au pronom le référent le plus proche mais le référent jugé saillant.

> 15-Il était difficile de voir *Mme de Clèves* pour la première fois sans avoir un grand étonnement. *M. de Nemours* fut tellement surpris de sa beauté que, lorsqu'il fut proche d'elle et qu'elle lui fit la révérence, il ne put s'empêcher de donner des marques de son admiration. Quand *ils* commencèrent à danser, il s'éleva dans la salle un murmure de louanges. *Le roi et les reines* se souvinrent qu'*ils* ne s'étaient jamais vus, et

BDD-A13338 © 2012 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:12 UTC)

> trouvèrent quelque chose de singulier de les voir danser ensemble sans se connaître. *Ils* les appelèrent quand *ils* eurent fini sans leur donner le loisir de parler à personne (Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, 1678, 274).

Dans l'énoncé (15), les deux pronoms anaphoriques *ils* dans *ils ne s'étaient jamais vus* et *ils les appelèrent quand ils eurent fini*…, ne sont pas coréférentiels étant donné que le premier réfère à *M. de Nemours* et à *Mme de Clèves* alors que le second anaphorise *le roi et les reines*.

> 16-Qu'est-ce donc que nous crie cette avidité et cette impuissance, sinon qu'il y a eu autrefois dans *l'homme* un véritable bonheur, dont il ne *lui* reste maintenant que la marque et la trace toute vide, et qu'*il* essaie inutilement de remplir de tout ce qui *l*'environne, recherchant des choses absentes le secours qu'*il* n'obtient pas des présentes, parce que ce gouffre infini ne peut être rempli que par un objet infini et immuable, c'est-à-dire que par Dieu même.
> *Lui* seul et *son* véritable bien. Et depuis qu'*il l*'a quitté, c'est une chose étrange qu'il n'y a rien dans la nature qui n'ait été capable de *lui* en tenir la place (Pascal, *Pensées*, 181, 1658).

Dans le premier paragraphe les pronoms anaphoriques sont tous coréférentiels étant donné qu'ils réfèrent tous au même antécédent, à savoir *l'homme*. Néanmoins, la fin du paragraphe introduit un nouveau référent *Dieu* et la séquence *depuis qu'il l'a quitté* est ainsi ambiguë dans la mesure où le pronom personnel de la troisième personne *il* peut référer à *Dieu* ou à *l'homme.*

Tout au long de la période classique, l'attention des grammairiens du XVII^{ème} siècle s'est particulièrement portée sur le rapport entre le pronom anaphorique et son antécédent. Ces derniers exigent que la relation entre le pronom et l'antécédent soit nette et claire. Cependant et malgré les règles énoncées par les grammairiens, les écrivains classiques ne respectent pas dans leurs textes la règle la plus élémentaire, celle de l'accord du pronom anaphorique avec son antécédent. Dans ce sens, ce type de déviation qui interrompt le processus de référenciation crée des rapports anaphoriques ambigus. En français classique, l'accord du pronom avec son antécédent se fait par syllepse. Autrement dit, l'accord entre l'anaphorique et l'anaphorisé n'est pas grammatical mais conceptuel. En français moderne, ce type d'accord n'est pas conceptuel, mais grammatical. Le pronom anaphorique se rapporte à un antécédent ayant les mêmes caractéristiques morphologiques. Commençons notre analyse de ce phénomène d'ambiguïté référentielle par la syllepse du genre, qui crée en français classique un décalage entre le mot anaphorisé et le terme anaphorique.

BDD-A13338 © 2012 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:12 UTC)

17-C'est à vous non à moi, que *sa main* est donné. Je vous *le* cède tout, comme à ma sœur. (Molière, *Les Femmes Savantes*, 1089-1090).

18-Vous en vouliez beaucoup à *cette pauvre cour*.
Et son malheur est grand de voir que chaque jour
Vous autres, beaux esprits, vous déclamez contre elle,
Que de tous vos chagrins vous lui fassiez querelle
Et, sur son méchant goût lui faisait son procès
N'accusiez que *lui* seul de vos méchants succès (Molière, *Les Femmes savantes*, v 1331-1336).

Dans la première phrase (17), le pronom anaphorique complément *le* reprend l'antécédent *sa main*, mais il s'accorde par syllepse avec celui à qui appartient cette main : *Trissotin*. Dans la deuxième phrase (18), le GN *cette pauvre cour* est repris par le pronom personnel *lui*. Cette reprise est due au fait que le locuteur identifie *la cour* à un homme. Dans cette phrase, l'équivoque se manifeste dans le fait que le lecteur pense que les pronoms *elle* et *lui* ne représentent pas la même chose, ce qui ne facilité pas la compréhension de l'énoncé.

Ce type d'accord était courant en ancien et moyen français. Cependant, en français classique il était considéré comme une source d'ambiguïté. Mais contrairement aux consignes établies par les grammairiens, l'accord par syllepse : « était considéré comme une élégance » (Brunot et Bruneau, *Précis de grammaire historique de la langue française*, 1956, p. 286).

Comme pour la syllepse de genre, l'accord du pronom anaphorique avec son antécédent se fait aussi par syllepse de nombre. Ce type d'emploi consiste à reprendre un groupe nominal singulier qui désigne un groupe de personnes.

19-Vous laisserez sans honte immoler votre fille. Aux folles visions qui tiennent *la famille*. Et de tout votre bien revêtir un nigaud. Pour six mots de latins qu'il *leur* fait sonner haut (Molière, *Les Femmes Savantes*, 687-690).

Dans cet exemple, le pronom anaphorique *leur*, pluriel, anaphorise le GN *la famille* qui est un nom collectif singulier. Ce phénomène est très usuel en français moderne aussi. Dans ce sens, Brunot signale qu' : « on voit des grammairiens aller jusqu'à prétendre que ***il***, ***lui*** au singulier, ne peuvent pas représenter les noms collectifs *Assemblée*, *Conclave*, etc. » (Brunot, *Histoire de la langue française*, 1996, p. 890).

BDD-A13338 © 2012 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:12 UTC)

Ce type d'accord est considéré comme source d'équivoques en français classique dans la mesure où le choix de l'antécédent n'est pas évident pour le lecteur des textes classiques. Suite à la norme établie en français classique, selon laquelle l'accord entre le pronom anaphorique et son antécédent doit être grammatical et non conceptuel, il n'est pas admis en français moderne que l'accord entre l'anaphorique et l'anaphorisé soit conceptuel et non grammatical.

> 20-*La foule* oscilla, et, se pressant contre la porte de la cour qui était fermée, *elle* empêche le professeur d'aller plus loin (Flaubert, *L'Education sentimentale*, p. 35).

Dans cette phrase, l'accord est grammatical étant donné que le pronom personnel de la troisième personne *elle* anaphorise le nom collectif féminin, singulier *la foule*. En français moderne, le pronom anaphorique représentant prend les marques morphologiques de genre et de nombre du mot qu'il représente.

Conclusion

Ce bref survol du fonctionnement référentiel des pronoms anaphoriques en français classique nous a permis de constater qu'il y a, tout d'abord, un grand écart entre la référence pronominale au XVII^{ème} siècle et la référence pronominale en français moderne. Ensuite, cette étude était pour nous une occasion pour mieux cerner le processus référentiel tel qu'il était conçu en français classique. Nous avons pu constater que certains rapports anaphoriques sont difficiles à interpréter étant donné qu'il n'est pas toujours évident de déterminer la source ou bien l'antécédent. Enfin, nous avons passé en revue les différents facteurs qui multiplient indûment les cas d'ambiguïté référentielle en français classique. Ces derniers sont produits par la concurrence entre plusieurs antécédents pour un même pronom anaphorique. Dans ce sens, il s'avère difficile de faire le bon choix entre les différents antécédents concurrents. Les ambiguïtés référentielles dans les textes classiques sont dues également au contraste entre les deux approches utilisées lors de l'interprétation du rapport anaphorique. Autrement dit, le conflit entre le principe de proximité et le principe de saillance du référent. S'agit-il de rattacher le pronom anaphorique à l'antécédent le plus proche ou celui qui est plus saillant et présent dans la mémoire immédiate du locuteur? L'application de ces deux notions rend certains énoncés ambigus et le plus souvent ces derniers résistent définitivement à la désambiguïsation. En français moderne, la situation est totalement différente puisque le pronom anaphorique se rattache généralement à l'antécédent le plus proche, situé dans le contexte gauche. Nous avons terminé notre travail par un autre type d'ambiguïté référentielle généré par l'accord par syllepse (de genre et de nombre) du pronom anaphorique avec son antécédent. En français moderne et contrairement au français classique, l'accord de l'anaphorique

BDD-A13338 © 2012 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:12 UTC)

avec l'anaphorisé est grammatical et non conceptuel. Autrement dit, le pronom anaphorique doit avoir les mêmes marques de genre et de nombre que son antécédent.

Bibliographie

Baudry, J., et Caron P., 1998, *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
Brunot, F., 1966, *Histoire de la langue française*, T.IV, Paris, Armand Colin.
Demol, A., 2010, *Les pronoms anaphoriques il et celui-ci*, Bruxelles, Editions Duculot.
Keenan, E. et Comrie, B., 1977, Noun phrase *accessibility and universal grammar, Linguistic Inquiry*, 8, pp. 63-99.
Kleiber, G., 1991, « Anaphore-deixis : où en sommes-nous? » : *L'information grammaticale 5*.
Kleiber, G., 1994, *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
La Bruyère, 1976, *Les Caractères*, éd. De R. Garapon, Paris, Garnier.
Lambrecht, K, 1994, Information Structure and Sentence Form: topic, focus and the mental representations of discourse referents. *Cambridge Studies in Linguistics_71*. Cambridge University Press.
Mme de Lafayette, 1989, La Princesse de Clèves, in *Romans et nouvelles*, éd. A. Niderst, Paris, Bordas, classiques Garnier.
Moeschler, J. et Reboul, A., 1994, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Editions du Seuil.
Pascal, B., 1991, *Les Pensées*, éd. de P. Sellier, Paris, Bordas, classiques Garnier.
Reboul, A., 1989, « Résolution de l'anaphore pronominale : sémantique et/ou pragmatique » : *Cahiers de Linguistique Française*.
Reboul, A., 1994, « L'anaphore pronominale : le problème de l'attribution des référents » : *J. Moeschler et al. (Éds) Langage et pertinence*. Nancy : Presses universitaires de Nancy.
Vaugelas, C., Favre De, 1647, *Remarques sur la langue française*, Paris, Vve Jean Camusat et Pierre Le Petit, édition De J. Streicher, Paris, Droz, 1934.

BDD-A13338 © 2012 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:12 UTC)